

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions 1^{re} page 5 fr. la ligne ; 2^e page : 3 fr. la ligne
Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie-Constantine 10 fr. par an
France 12 - Etranger 13 fr. —

En pleine anarchie

Non seulement nous y sommes toute l'Afrique du Nord avec nous.

Il y a deux mois, nous signâmes, et notre excellent confrère la *Tunisie Française* après nous, que le Conseil d'Etat venait pour la seconde fois, de rejeter une demande d'indemnité de résidence introduite par un fonctionnaire d'Algérie.

Ce rejet était basé sur la loi de 1895, art. 63 qui édicte « qu'aucune indemnité de résidence ne peut être allouée aux agents en fonctions à l'étranger, aux colonies et pays de Protectorat.

Notre confrère ajoutait *in fine* : « Et maintenant, dirons-nous à notre tour, que va-t-on faire en Tunisie après cet arrêt confirmatif d'un précédent ?

« On ne saurait naturellement supprimer l'indemnité de résidence à ceux des fonctionnaires qui en bénéficient actuellement; d'autre part, on ne saurait, non plus sans injustice, créatrice de complications futures, la refuser à ceux qui, ne l'ayant pas encore, sont en droit cependant d'être traités comme les camarades.

« Et pourtant, il est grave de voir un pays de Protectorat se mettre en dissidence vis-à-vis du Conseil d'Etat. »

Si grave même qu'on se demande comment le Ministre des Affaires Etrangères a pu autoriser cette entorse à la loi.

Passons. Notre confrère a voulu avoir à ce sujet l'avis d'un fonctionnaire qui ne lui a pas caché que le légitime désir de tous serait d'être traité comme au Maroc.

Parbleu ! puisque là-bas le Protectorat, faisant table rase de toutes les décisions du Conseil d'Etat allouerait une indemnité de 50 pour cent, plus forte qu'en Algérie, où elle n'est que de 25 pour cent et plus forte encore qu'en Tunisie, où elle est du tiers du traitement nonobstant les 800 francs d'indemnité de résidence, sans oublier d'autres petits ou gros avantages, comme cette prime de rendement, par exemple.

Aujourd'hui, il y a mieux encore.

Le Conseil d'Etat, toujours lui, vient de rendre une décision appelée à faire quelque bruit dans toute l'Afrique du Nord, naturellement si cette haute assemblée jouit toujours de ses anciennes prérogatives.

Nous l'avons trouvée dans les colonnes du *Petit Matin*, N° du 27 juin dernier, sous la rubrique : *Au Conseil d'Etat*, et la reproduisons sans y changer un iota :

PARIS, 26 juin. — Le 16 octobre 1924, le Gouverneur général de l'Algérie prenait une décision refusant à M. Benelmouffok, secrétaire-greffier au Conseil de Préfecture de Constantine, le bénéfice de l'indemnité algérienne allouée aux fonctionnaires algériens depuis le 13 octobre 1919.

Protestant contre cette « disposition » lésant ses droits, M. Benelmouffok, introduisit une requête au Conseil d'Etat aux fins d'annulation.

Le requérant, faisait valoir que l'article 14 de la loi du 4 février 1919 dispose : « les indigènes musulmans non citoyens français,

« seront admis au même titre que les citoyens français et sous les mêmes conditions d'aptitude aux fonctions et emplois publics... « Les indigènes non citoyens français, une fois admis auxdits emplois, doivent, en ce qui concerne ne les émoluments, être traités comme leurs collègues français... »

Appelé à statuer sur cette affaire, le Conseil d'Etat a rejeté la requête du fonctionnaire pour les motifs que le supplément de traitement institué par l'ordonnance du 15 avril 1845 sur le personnel des services administratifs en Algérie constitue une rémunération spéciale en faveur des fonctionnaires et agents du personnel continental venus servir en Algérie...

...Dès lors, sans qu'il y ait lieu d'examiner la portée des dispositions de l'article 14 de la loi du 4 février 1919, le requérant, qui est un Algérien d'origine et qui n'appartient pas au personnel dont s'agit, n'est pas fondé à soutenir que le Gouverneur Général de l'Algérie a commis un excès de pouvoir en lui refusant — par la décision attaquée — le bénéfice de l'indemnité algérienne qui a remplacé l'allocation prévue par l'ordonnance précitée.

Ainsi, d'après le Conseil d'Etat, nos fonctionnaires du cadre métropolitain n'auraient pas droit à l'indemnité de résidence parce qu'ils touchent l'indemnité d'expatriation et les fonctionnaires ou employés des administrations assimilées — lisez cheminots — n'auraient pas droit à l'indemnité d'expatriation parce qu'ils ne sont pas des agents du cadre continental venus servir en Algérie et par voie de conséquence au Maroc et en Tunisie.

Ce qui n'a pas empêché nos dirigeants d'accorder la première et, par-dessus le marché, la seconde.

Que vont-ils faire devant ces décisions sans appel ni recours possible ?

Et le Conseil d'Etat lui-même se laissera-t-il bafouer par des agents chargés d'exécuter ses décisions ?

Les paris sont ouverts.

BULLETIN

LA STABILISATION, CAUSE DE RENCHERISSEMENT

La « Tribune du Fonctionnaire » nous la baille belle en disant qu'en aucune façon la stabilisation ne doit être une cause d'augmentation.

Et elle engage ses lecteurs à se défendre en dénonçant les agissements des mercantis qui se serviraient de ce prétexte pour pratiquer une hausse que rien ne justifie.

Les dirigeants de la « Tribune » feraient bien de venir faire un petit tour à Tunis, où ils verraient si l'on se gêne pour forcer les prix de 50 pour cent !

Et même à Paris, les grands magasins les relèvent scandaleusement, et nous pourrions lui en donner des preuves.

Sur le dernier catalogue d'un de ceux-ci, un article est marqué 42 francs; confiant dans celui-ci, un de nos amis passe une commande, et vingt jours après, au lieu de recevoir l'objet commandé, on lui répond qu'on peut le livrer à 57 fr. 50, soit avec une augmentation de plus du quart.

Avant de stabiliser, il eût fallu faire voter une loi sur la spéculation illicite, mais on a préféré la banqueroute des quatre cinquièmes; aussi, le nom de Poincaré n'a plus la faveur publique.

Quelle déchéance ! Ne le comprend-il pas et pourquoi s'obstine-t-il à rester au pouvoir pour faire la triste besogne que lui dicte sûrement ce Moreau de malheur, de la Banque de

France, dont nous connaissons l'aune en Algérie-Tunisie, qui ruine tous ceux qui ont eu confiance en la parole des malfaiteurs qui poussaient le public à acheter des fonds d'Etat.

Le dernier emprunt a produit plus de vingt milliards, dit-on; ceux qui ont souscrit doivent aujourd'hui le regretter amèrement, car ils ont donné des verges pour se faire fouetter.

Avant d'entreprendre cette stabilisation, dont on a été l'adversaire le plus résolu, M. Jacques Duboin en sait quelque chose, on commence par faire toutes les économies possibles de personnel en surnombre sur 1914; on suspend la loi de huit heures, loi néfaste entre toutes, qui enlève des bras là où ils seraient si utiles, et on lui expose clairement et sincèrement les requins qui ont reçu des dommages de guerre au-dessus de leurs pertes réelles.

Voilà ce que l'on fait, et quand on a tout tenté, on vient alors s'expliquer devant le Parlement, toutes portes ouvertes, et on lui expose clairement et sincèrement la situation, sans chercher à la noircir, car elle est assez lamentable comme cela.

Si lamentable que si un nouveau Boulanger se levait, il serait suivi, nous le craignons, par des millions de Français las d'être gouvernés par des incapables.

M. Thierry

Directeur général de l'Intérieur

Depuis le proconsulat de M. Lucien Saint, M. Thierry est le quatrième directeur général de l'Intérieur.

Avant lui, nous avons eu M. Puaux, aujourd'hui Ministre à Bucarest; M. Ponsot, Haut Commissaire en Syrie; M. Ristelhueber qui va partir pour Kovno et enfin, M. Thierry qui va venir prendre sa place et l'occupera sûrement avec distinction.

N'empêche que tous ces changements pour une cause ou pour une autre, finissent par dérouter le Tunisien, habitué autrefois à voir plus de stabilité au Dar-el-Bey, puisque M. Roy y est resté plus de vingt-cinq ans.

Celui-ci n'était peut-être pas le parfait secrétaire général, mais il avait la manière, et les indigènes accouraient du fond de leur bled pour voir le « Kattab el Am » lorsqu'un différend surgissait entre tribus ou douars. Et il les mettait vite d'accord, et sans contestation de leur part.

Le « Kattab » ayant dit, c'était, si l'on ose dire, paroles d'Evangile, il fallait s'incliner.

Et l'on s'inclinait jusqu'à terre. Ces temps sont révolus, et le Dar-el-Bey n'a pas plus d'importance aujourd'hui qu'une autre Direction générale, surtout depuis la séparation de la Justice tunisienne.

C'est une faute grave, que nous avons souvent regrettée, n'insistons pas, puisqu'il n'y a plus à y revenir.

Néanmoins on verrait avec plaisir le titulaire du poste rester plus de deux ou trois ans en fonction.

M. Thierry, qui va nous arriver est secrétaire d'ambassade de 1^{re} classe, c'est prévoir déjà le temps relativement court qu'il passera parmi nous.

Un an, deux, trois au maximum, et voilà la Direction générale de l'Intérieur encore vacante.

M. Thierry s'en ira comme M. Ponsot, et M. Ristelhueber au moment où, connaissant la Tunisie, il faudrait qu'il y demeure.

Si nous ne nous trompons, le nouveau directeur général serait le fils de l'ancien député de Marseille, puis Ambassadeur à Madrid, où il mourut jeune encore quelque temps avant la guerre.

Diplomate par occasion, M. Thierry réussit néanmoins et la Cour d'Espagne le regretta autant que le Gouvernement français qui se félicitait de l'avoir nommé.

Nous souhaitons à M. Thierry la plus franche bienvenue.

M. Emile Morinaud

Président de la Commission de la Marine Marchande

Nous avons été heureux d'apprendre que notre ami M. Emile Morinaud, avait été élu président de la Commission de la Marine Marchande et vice-président de la Commission des Mines et du Groupe Viticole.

Mais c'est surtout à la Marine Marchande qu'il peut rendre des services appréciables, car les conflits sont nombreux entre armateurs et gens de mer.

En prenant possession de la présidence, il a remercié ses collègues, puis leur a dit :

« Beaucoup de travail reste encore à faire a-t-il déclaré. Nous demanderons à nos amis du Sénat d'étudier promptement les propositions et tous les projets que la Chambre a adoptés, concernant la Marine Marchande. Notre Marine est insuffisamment aidée par l'Etat. Les subventions sont loin d'avoir été augmentées en proportion de la baisse de notre monnaie. Nous demanderons au Gouvernement un effort indispensable pour faire reprendre à notre Marine Marchande le rang qu'elle a perdu. Dans l'étude de toutes questions auxquelles nous nous consacrerons, nous engloberons dans la même sollicitude les intérêts de l'armement et ceux de nos inscrits maritimes, nos braves marins, à qui va toute notre sympathie. »

Où, mais encore faut-il qu'ils ne désertent pas leur bord quant nos vacances sont finies et nous laissons en plan à la merci des profiteurs de l'antique cité comme ils l'ont déjà fait la dernière fois en 1926.

La prime de rendement

Nous nous joignons à nos confrères de la « Tunisie Française » et de « Tunis Socialiste » pour demander à M. le Résident Général qui a réparti la prime de rendement et si celle-ci a été votée par le Grand Conseil pour favoriser un peu plus l'état-major de la Direction générale des Finances ?

Celle-ci ne devait-elle pas aller surtout aux petits et moyens fonctionnaires, ceux qui tarabustent le contribuable recalculant et le font cracher au bassin ? Non, ce sont les gros, comme d'habitude, qui se sont octroyés la part du lion à commencer par le Directeur général, de sorte qu'en suivant la filière, il n'y avait plus rien pour ceux à qui cette prime aurait dû revenir de droit.

Echos & Nouvelles

DANS LES CAIDATS

Notre ami, Si Mustapha Osman, qui a débuté dans les Caidats à Ghardimaou, est nommé Caid à Souk-el-Arba après avoir administré les Caidats des Zlass, de Tozeur et Mahdia, où partout il a rendu les plus éminents services au Protectorat.

KALAA-DJERDA AU KOUIF

On annonce que la plate-forme de la ligne de Kalaa-Djerda à la frontière serait complètement achevée et qu'on va procéder à la pose de la voie.

Un de nos amis nous dit qu'on y travaille, certes, mais que la plate-forme n'est pas achevée, elle ne le sera vraisemblablement que dans un mois. Et en activant un peu ensuite, la ligne pourrait être achevée et mise en exploitation dès les premiers jours de janvier.

Et dans six mois, nous pourrions aller à Constantine par la nouvelle ligne plus courte de quelques kilomètres, qui comportera un changement aux Ouled-Rhamoun.

AUX DEPARTS

Mme Lucien Saint, la très dévouée créatrice et présidente de l'Œuvre de l'Enfance, partie pour Marignac.

Mme F. Portelli, l'aimable épouse de notre excellent confrère et ami, M. F. Portelli, directeur du « Journal de Tunis », son fils et sa sœur, Mlle Ivaldi, qui vont passer les jours caniculaires dans leur superbe villa de Luchon, la reine des Pyrénées.

Nous leur adressons nos meilleurs souhaits de bon séjour dans les belles Pyrénées et un heureux retour.

Par le dernier courrier s'est embarqué pour la France, M. Colombe, directeur du Magasin Général, qui va jouir d'un très court congé à Avignon chez l'un de ses frères, le docteur Colombe, l'érudit auteur des beautés architecturales du Palais des Papes, puis de là ira à Paris pour les besoins du grand établissement qu'il dirige depuis 30 ans avec une maîtrise qui l'a placé au premier rang dans toute l'Afrique du Nord.

HURLE ET CREVE

Sait-on qu'à Saint-Germain, sur la grande route, à 200 mètres des habitations, un homme peut, en pleine nuit, hurler pendant des heures, avec la jambe broyée, sans que personne ne se dérange, sans que des indigènes campés à 50 mètres ne lui portent secours !

Plus les plaintes sont lamentables, plus on ferme sa porte; tout paraît dormir, et

le gardien des Jardins Miliarié plus que tout autre. Si par extraordinaire, gardien et police sont prévenus, personne n'avise un toubib.

Il faut que ce soit une personne demeurant très loin de là qui aille chercher un charretton et paie le voyage à Tunis au malheureux abandonné à la grâce de Dieu.

La police n'a donc pas d'instruction ? Il est vrai qu'il n'y a plus de police à Saint-Germain. Doux pays ! comme dirait Forain.

LES PRETENTIONS DU FISC

Tout le monde connaît les kiosques à journaux de l'avenue dont les titulaires gagnent modestement, mais « honorablement » leur vie, dit « Tunis Radical » !

Honorablement, cher confrère, est de trop dans votre intervention en faveur des tenanciers de kiosques.

S'il en est qui exercent honnêtement leur commerce il en est d'autres qui sont de belles fripouilles, et ne méritent pas qu'on s'occupe d'eux.

Vous nous direz cela plus tard, et si vous encaissez jamais un centime de ces malfaiteurs c'est que vous serez joliment forts.

Quant à nous, nous avons dû renoncer à voir jamais ni argent, ni invendus !

Fiançailles. — On annonce les fiançailles de M. Pierre Lescure, fils du sympathique directeur général de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation, ingénieur agronome, colon à El-Akhout, avec Mlle Simone Laignelot, fille de Mme et du Général Commandant supérieur des troupes de Tunis.

Nous adressons nos vœux de bonheur aux fiancés et nos félicitations aux familles.

NECROLOGIE

Nous adressons nos plus sincères condoléances à Mme veuve Battini et à notre excellent confrère M. Armand Ravellet qui viennent d'être très éplorés par la perte du commandant Battini, leur mari et gendre, décédé à l'âge de 47 ans.

— Notre bon confrère M. Henry Hauzy, rédacteur à la « Tunisie Française », déjà si éprouvé par des deuils successifs vient d'avoir la douleur de perdre son beau-père M. Achille Goslan, imprimeur.

Nous le prions d'agréer nos sincères et confraternelles condoléances.

Alphonse Carcassonne est emporté par l'apoplexie quelques semaines après son ami Attia, qui lui aussi succomba presque subitement.

Refaire l'histoire de nos relations serait beaucoup trop long; elles dataient de plus de quarante ans, bien avant notre arrivée l'un et l'autre en Tunisie.

C'est du reste nous qui enlevâmes sa nomination de secrétaire-receveur à Gabès, où sa mère obtint par la suite la concession d'un bureau de tabacs.

Depuis qu'il était lieutenant-colonel, nos relations s'étaient un peu refroidies.

Sa mort, tout de même, nous attriste, car c'est un camarade de lutte qui disparaît.

Et de cette époque nous ne sommes plus que trois, deux en Tunisie et le troisième à Nice.

Chemins de fer P.L.M.

POUR LES VACANCES

Pour les vacances, la Compagnie P. L. M. offre aux voyageurs trois combinaisons de billets à prix réduits :

1^o Les billets d'aller et retour de famille, qui comportent une réduction de 25 pour cent, pour la 2^e personne, de 50 pour cent pour la troisième et de 75 pour cent pour la quatrième et chacune des suivantes. Des réductions supplémentaires sont consenties si la distance à effectuer est supérieure à 400 kilomètres aller et retour. Les titulaires de ces billets de famille peuvent aussi, s'ils le désirent, expédier leur automobile à un tarif extrêmement avantageux;

2^o Les cartes d'excursions dans le Dauphiné, la Savoie, le Jura, l'Auvergne, les Cévennes. Ces cartes, qui sont délivrées pour 15 ou 30 jours, permettent d'atteindre la zone d'excursion, d'y circuler librement et de revenir ensuite au point de départ;

3^o Les billets d'aller et retour individuels (d'avant ou d'arrière-saison), pour stations balnéaires, thermales et climatiques de la Côte d'Azur, des Alpes, du Jura, des Cévennes, de l'Auvergne, du Morvan.

Demander trois jours à l'avance les cartes d'excursions et quatre jours à l'avance les billets de famille et les billets de stations balnéaires, thermales et climatiques.

SYNDICAT
DE LA
Mine du Djebel-Trozza
Société Anonyme
Siège social : 12, rue d'Espagne — TUNIS
ASSEMBLEE GENERALE
du 16 juin 1928
EXTRAIT DU PROCES VERBAL

L'assemblée générale des actionnaires, tenue le 16 juin 1928, à 10 heures du matin, au siège social, 12, rue d'Espagne, sur la convocation insérée au « Journal Officiel Tunisien » du 23 mai 1928, N° 41.

Après avoir entendu M. le Président du Conseil d'Administration en son rapport sur l'exercice 1926-1927 et le rapport des commissaires aux comptes, a approuvé à l'unanimité les comptes présentés par le Conseil d'Administration.

Elle a alloué pour l'exercice 1926-1927, 200 francs par action qui seront payés sur présentation du coupon et sous déduction des impôts à partir du 16 juillet 1928.

Elle a donné aux membres du Conseil d'Administration l'autorisation nécessaire pour faire des affaires avec la Société.

Elle a nommé MM. Adrien Roux et Pierre De Lacharrière, commissaires aux comptes pour l'exercice 1927-1928.

Elle a accepté les démissions de deux administrateurs de la Société et leur donne quitus de leur gestion.

Elle a nommé M. François Padovani comme Administrateur de la Société.

Le Président du Conseil d'Administration :

Signé : F. PORTELLI.

BREVET TUNISIEN N° 3292
M. Holm Erling Thune, ingénieur à Billingstad (Norvège), propriétaire du brevet tunisien d'invention N° 3292, relatif à : « Perfectionnements apportés aux outils à tailler les pierres », désire entrer en relations avec des industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation dudit brevet.

Pour offres ou renseignements s'adresser à M. Raymond Valensi, ingénieur à Tunis, 20, rue de Russie.

Mairie de La Calle

Vente de Terrains à Bâti

Le JEUDI 26 juillet 1928, à dix heures du matin, à la Mairie de La Calle, il sera procédé à la vente aux enchères publiques, de :

11 PARCELLES DE TERRAINS A BATIR
Surface moyenne de chaque lot : 400 mètres carrés.

Le cahier des charges concernant cette vente de terrains est déposé à la Mairie de La Calle (Bureau du Secrétariat).

Le Maire :
BARRIS DU PENHER.

BREVET TUNISIEN N° 3291

MM. Naef et Cie, fabrique de produits chimiques à Genève (Suisse), propriétaires du brevet tunisien d'invention N° 3291, du 24 août 1925, relatif à : « Procédé de préparation des cétones carbocycliques ayant un noyau de plus de neuf chaînons, désirent entrer en relations avec des industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation dudit brevet.

Pour offres ou renseignements s'adresser à M. Raymond Valensi, ingénieur à Tunis, 20, rue de Russie.

PLACEMENT OR

Sur terrain d'avenir. Grand lotissement 40.000 mc. au Belvédère supérieur par lots de 400 à 500 mc. Facilités de paiement.

S'adresser chez M. Ange Naccache, 8, rue d'Alger à Tunis. Téléphone : 10.49.

Comptoir National d'Escompte Paris

Société anonyme au capital de 250 millions de francs entièrement versés

AGENCES DE TUNISIE :

TUNIS - BIZERTE - MATEUR-SFAX - SOUSSE-MONASTIR

Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX)

Escompte et recouvrements

Toutes opérations de Banque, de Bourse et de Change.

Location de compartiments de COFFRES - FORTS

DÉPOT DE COLIS

VÊTEMENTS J. BELL

5, Rue d'Italie, TUNIS

Un complet signé J. BELL

est une merveille d'élégance

Le meilleur marché de tout TUNIS

Le meilleur marché de tout TUNIS

Le meilleur marché de tout TUNIS

Le meilleur marché de tout TUNIS

Le meilleur marché de tout TUNIS

ANIS BERGER
Apéritif anisé
Claude Berger et Cie — Marseille

Maison de Pyrotechnie
Fondée en 1888 Téléphone 1 30

Paonessa Père & Fils
Artifieurs
Inventeurs de Projectiles de Guerre
Purveyeurs de S.A. la Rey et de la ville de Tunis
Fabrique à Bregal - Magasin de vente : 3, rue de Bregal
Vente et location d'articles d'illuminations et de décorations drapeaux français et internationaux de toutes dimensions sur commande, entreprise d'illuminations électriques pour les Fêtes Publiques et privées

TRIBUNES ET STALLES POUR

DEMANDEZ PARTOUT
le Rhum Chauvet
Agent Dépositaire : J. CURTELIN fils
19 rue du Maroc, Tunis. Tél. 0.95

Pianos ERARD, PLEYEL & HOFMANN
les trois marques mondiales
J. & A. Bembaron
5, Rue Es-Sadikia TUNIS
B. - Étant donné l'importance de nos achats nous vendons nos pianos sous prix défiant toute concurrence

Demandez partout les
apéritifs Licari

BREVET TUNISIEN N° 3301
M. Paul Venail, ingénieur à Paris, propriétaire du brevet tunisien d'invention N° 3301, du 5 octobre 1925, pour : « Méthode à tisser mécanique perfectionnée pour la fabrication des tapis à points noués », désire entrer en relations avec des industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation dudit brevet.

Pour offres ou renseignements s'adresser à M. Raymond Valensi, ingénieur à Tunis, 20, rue de Russie.

Le Canari



EAU DE COLOGNE EXTRA-VIEILLE
Création G. Simon
PARFUMEUR TUNIS

COMBATTEZ LE
PALUDISME
et ses conséquences
Anémie, faiblesse, manque d'appétit, etc. par
L'AMALARIOL
en pilules : 6 par jour
L'AMALARIOL, pris à raison de 2 à 4 pilules par jour, est aussi un PREVENTIF DE LA MALARIA et un EXCELLENT FORTIFIANT.
Prix du flacon de 45 pilules 19 fr. 60
En vente dans toutes Pharmacies
Gros : JASMA, Tunis

SPLENDID-HOTEL TUNIS
Ouvert en 1927
Téléphone dans toutes les chambres avec la poste.
ASCENSEUR
Chambres avec salle de bains
Eau courante partout - Chauffage central
GRAND HOTEL ET HOTEL DE GENÈVE
Hôtel Eymon
Seoille du Zéphyr - Marsa Plage
J. EYMON & Cie, Propriétaires.

COMMENT PUIS-JE ME MARIER ?

50.000 femmes épousèrent l'année dernière des maris riches grâce à ce simple secret dévoilé ci-dessous.

Il a désormais été démontré par d'éminents professeurs de médecine viennois que votre peau peut absorber certains aliments spécialement préparés et que le sang a le pouvoir de digérer ces aliments et de les transformer en cellules et tissus vivants. C'est ainsi qu'un épiderme vieillissant et fané se débarrasse rapidement, des imperfections du teint et des fêlures de l'âge. Les rides disparaissent, les joues creuses acquièrent une gracieuse plénitude et deviennent fraîches et fermes. Une femme de 50 ans peut désormais facilement n'en paraître que 30 et obtenir un teint qui provoquera l'envie et l'admiration de toutes ses années. Nous vous garantissons contre 100.000 frs que la Crème Tokalon, Aliment pour la Peau, couleur rose, contient des aliments nutritifs extrêmement nourrissants qui sont facilement absorbés par la peau — ces éléments nutritifs sont ceux dont votre épiderme a besoin pour éviter les rides et pour conserver sa fraîcheur, sa fermeté et sa transparence. Appliquez la Crème Tokalon, Aliment pour la Peau, couleur rose, le soir ; et la Crème Tokalon, Aliment pour la Peau, couleur blanche, non-grasse, le matin. Rien au monde ne trouble davantage le cœur d'un homme que le contact d'une peau douce et veloutée. 50.000 femmes sont redevenues principalement à leur beauté d'avoir épousé l'année dernière des maris riches. Essayez donc d'augmenter votre beauté par cette nouvelle méthode de nourrir la peau et constatez à quel point s'augmentera le nombre de vos admirateurs et le nombre d'invitations que vous recevrez tant des hommes que des femmes. Le succès vous est garanti dans tous les cas, sinon votre argent vous sera remboursé.



DEMAIN LUNDI 9 JUILLET 1928

Journée DES SOLDES

FIN DE SAISON

AU **MAGASIN GÉNÉRAL**

16, 18, 22, avenue de France, rues Amilcar, Annibal et Régulus
TUNIS
- La plus importante Maison de la Tunisie -
Service de Livraisons par Automobiles pour Tunis et Banlieue (Bardo, St-Henri, Manouba, Franceville, Mutuelville, Ariana, Djebel-Djeloud)

PHARMACIE BLOCH
4, Avenue de France, et rue Al-Djazira
BLOCH Léon Fils
Pharmacie de 1re classe de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger
Téléphone 553
Le Gérant : **Emile LUMBROSO**
IMP. DE LA RENAISSANCE - TUNIS

Le lait le plus concentré est le plus riche en crème
BERNA
C'est le plus cher mais le meilleur
Dépositaires : 3 rue des Belges - Tunis
Grande Fabrique d'Espadrilles Ripoll Mentero
Get Garcia - Téléph 24.17 - 1, Rue Al-Djazira
Tunis - Gros - demi gros - détail.

TUNISIA PALACE 1^{er} ordre, au centre de Tunis des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres onisine réputée à prix fixe, à la carte, ascenseur,
Raymond Valensi
INGÉNIEUR ARCHITECTE
22, rue de Russie - TUNIS
Dépôt de Machines Agricoles
41, Rue Al-Djazira

Agence Générale d'Assurances
LA NATIONALE

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle
« LA NATIONALEVIE », se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant de beau coup la Compagnie venant immédiatement après elle.
SIEGE SOCIAL : 2, Rue Pilet-Will et 17, Rue Laffite - Paris
S'adresser pour tous renseignements chez M. J. O. FÉLICI, 4, Avenue de France - Tunis - Téléphone 4.79
Agent Général et Inspecteur de la Cie

Chaux Hydraulique et Ciments PAUL POTIN

DÉPOT : Rue de Turquie (Port)
BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia
Téléph. : Tunis n°197, Potinville n°2 réseau d'Hammam-Lif

Banque Franco-Tunisienne
de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DEMI pour CENT à 6 mois et SIX pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue d'Alger, Tunis.

G^{DE} DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARI
USINE À VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon - TUNIS

Liqueurs de premier choix - Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet Licari
Récompenses à plusieurs expositions et concours. Médaille d'or. Exposition Universelle de Paris 1900. Médaille vermeille Concours Paris 1900

C^{IE} DE NAVIGATION MIXTE
Cie Touache - Paquebots - Poste Français
Imm. au trib. de comm. de Lyon n°B 1624
AGENCE DE TUNIS
Service régulier entre Marseille-Tunis & Tunis-Marseille
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, rue d'Alger.
L'Agent principal : Casimir PÉDELUPÉ.

C^{IE} Générale Transatlantique
Services Maritimes de la Méditerranée
AGENCE DE TUNIS
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia
Départs de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 heures du soir. - Départs de Bizerte pour Marseille les Mardis à 17 h.

- RESTAURANT DU JAPON -
G. FIORINI, Propriétaire
7, Rue Amilcar - TUNIS

Service à la Carte - Repas sur commande - Vraie Cuisine italienne - Spécialité de Ravioli et Cassate - Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples - Vins de Piémont et Vins de Chianti.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite
Procédés et brevets A. NOBEL

PELLET César, Agent
DEPOSITAIRE A TUNIS : 3, Rue de Vesoul, 3
Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Mèches de mines 3 tissus goud round. Téléph. 1.39 - Adresse Télég. ; PELLE T - Tunis

L'Huile qui graisse le plus
«- Vacuum Mobiloil -»

Marque «GARGOYLE»
Maison A. MODIGLIANI
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie
5, Rue Saint-Charles - TUNIS
Télegr. Import-Tunis - Téléphone 0.74

Société Générale

POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE
Société Anonyme fondée en 1854 au Capital : 500.000.000
Siège Social à Paris : 29, Boulevard Haussmann
Agence de TUNIS, Place de Rome

Principales opérations
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants intérêts
Escompte et encaissement d'effets de commerce - Avances sur marchandises et connaissements - Crédits documentaires - Délivrance de chèques sur tous pays - Opérations de Bourses - Souscriptions sans frais aux émissions - Avances sur titres - Garde de titres - Paiement de coupons - Virements télégraphiques - Lettres de crédit circulaires en francs et en monnaies étrangères. - Change de monnaie.
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Étranger

Aux Armes & Munitions de France
Spécialité de Fusils à baguette, à percussion Centrale et à Hammerless
Choix de Revolvers et Pistolets automatiques
Vente de Poudre de l'Etat

TAIEB ELLAMTI - SOUSSE
Téléphone 80 = Télég. TAIEB ELLAMTI - Soussse

GARAGE VICTORINE

12, Rue de Vesoul

Office Français Immobilier et Commercial

« Assurances »
(27^{ME} ANNÉE)
28, Rue d'Italie - TUNIS - Téléph. 18.96

Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc. et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à «OFFICE FRANÇAIS» :

Machines Agricoles R. WALLUT & C^{IE}

Société Anonyme au capital de 40 Millions de francs entièrement versés
TUNIS - 99, Rue de Portugal - TUNIS

Collection la plus complète de machines pour l'Agriculture
Catalogues et renseignements franco sur demande
Adresse télégraphique : Wallut-TUNIS - Tél. 1.76

Banque de Tunisie

Société anonyme au Capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, Rue Es-Sadikia
Succursales à BIZERTE, SOUSSE et SFAX

Emission de chèques et lettres de crédit - Change de monnaies - Garde de Titres et Objets précieux - Dépôt à vue et toutes opérations de banque.

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

MATERIAUX DE CONSTRUCTION B. BISMUTH

Importateur direct de la Société Générale des Truieries de Marseille et Cie
Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire
Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisées
Fil de fer à fourrage 13-14-15
RRA BOUX Rue Es-Sadikia, Tunis
Entrepôt : Rue 8, de Portugal prolongée